

Accueil>Les enquêtes>Evénements notifiés

Numéro de dossier BEA f-zu070610 Incident, AD Saint-Cyr-l'Ecole (78), le 10 juin 2007, ROBIN (DR 221 DAUPHIN), F-BOZU

## IncurSION sur piste en instruction en solo, remise de gaz d'un avion en finale

Progression de l'enquête Clôturée 

### Résumé

Vol local d'instruction Saint-Cyr-L'Ecole.

Le pilote effectue des circuits d'aérodrome en solo dans le cadre de sa formation au PPL. Après l'atterrissage en piste 29R, le pilote du F-BOZU dit au contrôleur : "dégageons la piste pour retour au parking". Le contrôleur lui répond : "dégagez à gauche". Le pilote collationne : "Dégageons à gauche". Le F-BOZS se trouve à cet instant en finale à 400 mètres du seuil 29L et est autorisé à l'atterrissage. Le F-BOZU dégage la piste 29R puis traverse sans autorisation la piste 29L. Le contrôleur lui ordonne de s'arrêter et fait remettre les gaz au pilote du F-BOZS. Le pilote du F-BOZU explique avoir interprété l'instruction "dégagez à gauche" comme une autorisation de traverser la piste 29L pour retourner au parking directement.

L'instructeur du F-BOZS indique qu'il n'a pas eu visuel sur le F-BOZU au moment où celui-ci pénétrait sur la piste mais qu'il a entendu l'instruction donnée au pilote de stopper, puis celle qui lui était adressée de remettre les gaz. Il indique avoir remis les gaz sans ressentir de caractère d'urgence.

Une note de service à l'attention des contrôleurs de Saint-Cyr a été diffusée le 15 juin 2007 pour modifier la phraséologie à employer pour le dégagement de la piste nord. Il leur est demandé dans cette note de ne plus ajouter les mentions "par la droite" ou "par la gauche" aux messages relatifs au dégagement de la piste 12L/29R. Pour éviter toute ambiguïté, des instructions du type "dégagez la piste et maintenez taxiway..." ou "dégagez la piste et roulez taxiway..." doivent être utilisés.

Loading map...



**Type Opérateur AG**

Aéroclub/école

**Type d'exploitation**

Exploitations non commerciales - Formation/instruction - Solo

Le BEA est l'autorité française d'enquêtes de sécurité de l'aviation civile. Ses enquêtes ont pour unique objectif l'amélioration de la sécurité aérienne et ne visent nullement la détermination des fautes ou responsabilités.